

30000 euros offerts en 2023: La Fabrique de Julien soutien le pouvoir d'achat des Français et Françaises, des écoles et associations.

Mais comment un confiseur et chocolatier réputé (50000 visiteurs à l'année dans la fabrique de Bourg Argental), dans la Loire, aide ainsi autant ?

C'est ce que développent Julien et Jennifer Taboury depuis quelques années et plus encore cette année 2023, avec un système de redistribution des bénéfices engendrés par les commandes passées auprès des associations et écoles.

La maison, connue pour ses bonbons, chocolats, berlingots et guimauves, depuis 2007, a toujours eu à cœur d'intégrer des valeurs de solidarité, d'engagement dans un tissu économique rural, et d'affirmer son savoir-faire d'antan en ne restant pas sur ses acquis.

Avec des initiatives à caractère caritatif et une revalorisation du pouvoir d'achat en versant une partie des bénéfices aux associations de parents d'élèves qui s'occupent des enfants à l'école, La Fabrique de Julien développe ainsi une économie circulaire non négligeable. Qui fait travailler la Maître Artisan local et ses équipes, qui reverse aux associations locales qui lui font confiance, bouclant ainsi la boucle. Un engagement de parts et d'autres qui porte ses fruits. Deux fois par an, la Fabrique de Julien s'implique ainsi à proximité de la fabrique, auprès d'écoles et associations, près de St Etienne, et son impact financier est colossal.

Ainsi, en moins de 4 mois, en deux campagnes 2023 (Noël et Pâques), La Fabrique de Julien a reversé aux écoles et soutenu 81 associations locales : près de 30 000€.

Un bilan extrêmement positif qui encourage la famille Taboury a continué en ce sens, et qui ne peut qu'être loué en temps d'inflation et de crise.